REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 16 au 22 février 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Santé : coopération régionale.....2
- La Coi achemine un deuxième lot de matériels médicaux
- Lutte contre la pandémie de Covid-19 La COI affrète un vol spécial en direction des Comores et des Seychelles avec du matériel
- Arrivée d'un deuxième don médical de la COI
- Covid-19 : de nouveaux matériels médicaux pour les Comores
- Covid-19 : nouveaux dons de la COI aux Comores et aux Seychelles
- Etc….

2. Centres d'Intérêts

2.1 Tourisme.....10
- BBC shares the 'Senses of the Seychelles'

2.2 Santé : Covid-19.....11
- Covid-19 à La Réunion : 101 personnes hospitalisées dont 48 en réanimation
- Bilan hebdomadaire de la Covid-19 : 233 nouveaux cas et cinq décès
- Covid-19 : la circulation du virus à Anjouan est quasi stable

2.3 Coopération.....14
- Vers un partenariat international entre UE et les ACP

2.4 Economie.....16
- NMH: les pertes atteignent Rs 1, 4 milliard, en comparaison à des profits de Rs 388 millions en 2019

La Coi achemine un deuxième lot de matériels médicaux



Le vol Air Seychelles, spécialement affrété par la Coi a acheminé des matériels : des masques à oxygène, des lits pour les soins intensifs, des respirateurs et des matériels de laboratoire. D'autres équipements et matériels sont attendus dans les prochaines semaines, par voie maritime.

Le ministre des Affaires étrangères, Dhoihir Dhoulkamal, a réceptionné, hier, à l'Aéroport international Moroni prince Saïd Ibrahim (Aimpsi), un deuxième lot de matériels et d'équipements médicaux de la Commission de l'Océan Indien (Coi), dans le cadre du plan régional de riposte de lutte contre la pandémie de Coronavirus. Ces matériels et équipements «devraient répondre aux besoins pour le diagnostic, l'analyse et le contrôle des cas de Covid-19 ainsi que la protection des soignants et la prise en charge des malades», a-t-on indiqué.

Le vol Air Seychelles, spécialement affrété a acheminé ces matériels, entre autres, des masques à oxygène, des lits pour les soins intensifs, des respirateurs et des matériels de laboratoire. Pour le ministre des Affaires étrangère, «d'autres équipements et matériels (ambulances et groupes électrogènes) sont attendus dans les prochaines semaines, par voie maritime».

Les Comores bénéficient ainsi «de 21 concentrateurs d'oxygènes, 21 lits de réanimation, 60 lits d'hôpital ordinaire, 18 respirateurs de réanimation, 10 moteurs complets de suivi, 2 moteurs de suivi centralisé, une ambulance et un centre d'isolement, 3 groupes électrogènes, une plateforme de tests Pcr, 1300 tests rapides, 38 kits de prélèvements et 18 thermoflashs, équipement de protection», nous dira le ministre des Affaires étrangères avant d'ajouter que «les équipements et matériels lourds nous parviendrons par voie maritime d'ici le 15 mars 2021». Les autres matériels acheminés sont, entre autres, «14.600 masques, 12.500 Surblouses, 2000 équipements de haute protection individuelle».

Les Comores occupant la présidence en exercice de la Coi et soutenu par l'Agence française de développement (Afd) ont adopté un plan de riposte d'un

montant global de 4.5 millions d’euros, qui a permis depuis le mois d’août 2019, de renforcer les capacités de diagnostic, de protection et de prise en charge par les Etat membres de la Commission de l’Océan indien (Coi). Le ministre, et au nom de la présidence en exercice du Conseil des ministres de la Coi, *"se félicite de l’action régionale de la coi aux bénéfices des populations indianocéaniques et le soutien de l’Afd dans le domaine de la Santé".*
Mohamed Avoka (stagiaire)

Lutte contre la pandémie de Covid-19 La COI affrète un vol spécial en direction des Comores et des Seychelles avec du matériel

Mardi 16 février 2021. Il est 14h30 à l'aéroport international de Plaisance à Maurice. Un avion d'Air Seychelles spécialement affrété par la Commission de l'Océan Indien décolle sous un ciel chargé. A son bord, des équipements pour la riposte contre la Covid-19. Destination : les Comores et les Seychelles où ces dernières semaines ont été marquées par une recrudescence des cas.
La Commission de l'océan Indien (COI) livre aux Comores et aux Seychelles un second lot de matériels et d'équipements médicaux pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Cette action en soutien aux deux Etats membres s'inscrit dans le plan de riposte de la COI impulsé par la présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la COI. Ce plan de riposte est soutenu par la France au travers de l'Agence française de développement (AFD) et son initiative « Covid-19 – Santé en commun ».
Pour rappel, l'AFD a mobilisé 4,5 millions € pour appuyer le plan de riposte de la COI.
L'Union des Comores fait face à recrudescence des cas de Covid-19. Face à l'urgence, la COI a organisé l'acheminement aux Comores de matériels par un vol special Air Seychelles ce mardi 16 février 2021.
Ce don permettra de renforcer les capacités nationales de réponse face à la Covid-19.
Les matériels et équipements distribués dans le pays répondent aux besoins pour le diagnostic, l'analyse et le contrôle des cas de Covid-19 ainsi que pour la protection des soignants et la prise en charge des malades. Les matériels acheminés comprennent, entre autres, plus de 12 000 masques à oxygène, des lits pour les soins intensifs, des respirateurs ou encore des matériels de laboratoire.
D'autres matériels seront livrés dans les prochaines semaines aux Comores par bateau pour compléter ces dons. Il s'agit de trois générateurs et d'un poste de sécurité microbiologique.
« Ce 2ème lot de matériels et d'équipements de la COI vient à point nommé au moment où le pays fait face à une situation difficile dans la gestion de la pandémie. Ce don prouve donc, s'il en est besoin, la capacité de notre organisation, la COI, de répondre efficacement et dans des délais serrés aux besoins urgents de ses Etats membres dans le domaine sanitaire. Il démontre également la constance et la qualité du partenariat COI-AFD dans le secteur mais aussi la performance des équipes de l'Unité de veille sanitaire », a dit M. Imam Abdillah, Officier permanent de liaison de la COI pour l'Union des Comores.
Après la livraison du 22 janvier 2021 de réactifs PCR à l'agence de santé (HCA) des Seychelles pour la réalisation de 2 500 tests Covid-19, la COI achemine d'autres matériels par le vol spécial Air Seychelles du 16 février transitant par les Comores.

Les autorités seychelloises ont pris livraison de deux ventilateurs de transport avec leurs accessoires. Ce matériel est utilisé dans la prise en charge d'urgence des malades.
« Avec cette nouvelle livraison de ventilateurs au profit des Seychelles, la COI a, encore une fois, tenu à ses promesses. Nous remercions notre organisation régionale de proximité pour ce beau geste de solidarité envers le peuple seychellois. Ces matériels nous seront utiles surtout dans cette période difficile marquée par la récente résurgence des cas de Covid-19. Les Seychelles saluent ainsi les efforts entrepris par la COI dans le cadre du plan de riposte grâce notamment au partenariat solide qu'elle entretient avec l'AFD, rejoints par l'Union européenne, lesquels ont permis de renforcer les capacités de nos iles en matière de surveillance et de riposte. Nous souhaitons que cette coopération avec l'AFD continue à se développer et à se renforcer pour le bien-être de nos peuples respectifs », a expliqué M. Jacques Belle, Officier permanent de liaison de la COI pour la République des Seychelles.
Pour rappel, la COI avait procédé en août 2020 à l'acheminement d'un premier lot de matériels et d'équipements aux Comores et aux Seychelles comprenant, entre autres, des masques de protection, des équipements individuels de haute protection ou encore des équipements pour les soins.

Arrivée d'un deuxième don médical de la COI

17/02/2021 Andjouza Abouheir



Pour assister les Comores pour la deuxième fois en cette période de la covid-19, la COI a affrété un vol spécial transportant un don de matériel et d'équipement médical. Il s'agit de plus de 12 000 masques à oxygène, des lits pour les soins intensifs, des respirateurs et des matériels de laboratoire.

Face à la recrudescence des cas de Covid-19 dans le pays, la Commission de l'Océan Indien (COI) a acheminé vers Moroni un don de matériels composé de plus de 12 000 masques à oxygène, des lits pour les soins intensifs, des respirateurs ou encore des matériels de laboratoire. Cette aide précieuse va permettre au pays de renforcer la stratégie de riposte déjà. Les matériels et équipements distribués dans le pays répondent aux besoins pour le diagnostic, l'analyse et le contrôle des cas de Covid-19 ainsi que pour la protection des soignants et la prise en charge des malades.

D'après l'Officier Permanent de Liaison (OPL) de la COI pour l'Union des Comores Imam Abdillah, ce 2ème lot de matériels et d'équipements vient à point nommé, au moment où le pays fait face à une situation difficile dans la gestion de la pandémie. « Ce don prouve donc, s'il en est besoin, la capacité de notre organisation, la COI, de répondre efficacement et dans des délais serrés aux besoins urgents de ses Etats membres dans le domaine sanitaire. Il démontre également la constance et la qualité du partenariat COI-AFD dans le secteur mais aussi la performance des équipes de l'Unité de Veille sanitaire », souligne-t-il.

Cette action s'inscrit dans le plan de riposte de la COI impulsé par la présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la CO, soutenu par la France à travers de l'Agence française de Développement (AFD) dans le cadre de son initiative « Covid-19 – Santé en commun » au bénéfice du projet RSIE3 pour un montant de 4,5 millions €. D'autres matériels seront livrés dans les prochaines semaines aux Comores par bateau. Il s'agit de trois générateurs et d'un poste de sécurité microbiologique. Une ambulance médicalisée sera aussi acheminée ultérieurement.

Pour rappel, la COI avait procédé en août dernier à l'acheminement d'un premier lot de matériels et équipements comprenant des masques de protection, des équipements individuels de haute protection ou encore des équipements pour les soins. Une aide parmi tant d'autres envoyées par d'autres partenaires comme le milliardaire chinois Jack Ma, le Maroc, les Nations Unies et autres.

Andjouza Abouheir

Covid-19 : de nouveaux matériels médicaux pour les Comores



En marge de la lutte contre la Covid-19, la Commission de l'Océan indien (COI) a livré aux Comores un nouveau lot d'équipements et de matériels médicaux.
Cette action s'inscrit dans le plan de riposte de la **Commission de l'Océan indien**, impulsé par la présidence comorienne en exercice du Conseil des ministres de la **COI**. D'ailleurs, sur son site internet, la Commission précise que *"ce plan de riposte est soutenu par la France au travers de l'Agence française de développement (AFD) et son initiative* **Covid-19** *– Santé en commun' au bénéfice du projet RSIE3"*, pour la somme totale de 4,5 millions €.
Comme les **Comores** font face à une hausse des cas de **coronavirus**, la **COI** a organisé l'acheminement de matériels vers l'**archipel**, via un vol spécial Air Seychelles, le mardi 16 février 2021.
Ces matériels et équipements répondent aux besoins pour le diagnostic, l'analyse et le contrôle des cas du **virus**. Mais aussi, pour la protection du corps médical et la prise en charge des patients. Parmi ces matériels se trouvent notamment des lits pour les soins intensifs, plus de 12 000 masques à oxygène, divers matériels de laboratoire ou encore des respirateurs…

Covid-19 : nouveaux dons de la COI aux Comores et aux Seychelles

Mardi 16 février 2021. Il est 14h30 à l'aéroport international de Plaisance à Maurice. Un avion d'Air Seychelles spécialement affrété par la COI décolle sous un ciel chargé. A son bord, des équipements pour la riposte contre la Covid-19. Destination: les Comores et les Seychelles où ces dernières semaines ont été marquées par une recrudescence des cas.
Un lot de matériels sera débarqué aux Comores le 16 février à 16h45, heure locale. Le vol Air Seychelles ralliera son aéroport d'attache avec des équipements dans la soirée du 16 février à 20h15.

Plan de riposte

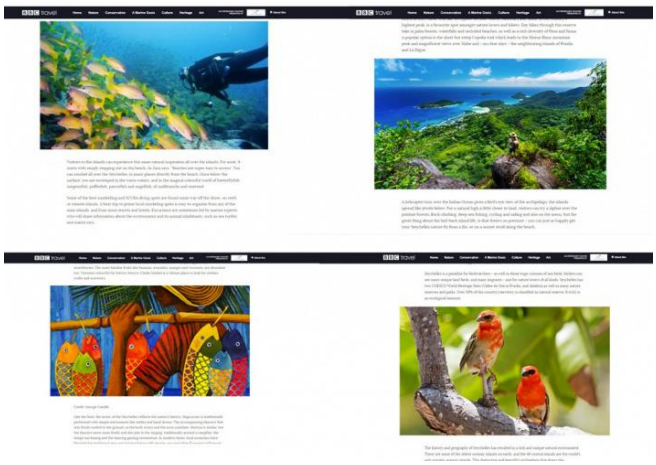
Ce nouveau don de matériels s'inscrit dans le plan de riposte contre la Covid-19 de la Commission de l'océan Indien (COI). Ce plan de riposte est soutenu par la France au travers de l'Agence française de développement (AFD) et son initiative « Covid-19 – Santé en commun ». Pour rappel, l'AFD a mobilisé 4,5 millions € pour appuyer le plan de riposte de la COI.

Source: Covid-19 : nouveaux dons de la COI aux Comores et Seychelles [Communiqué] (commissionoceanindien.org)

Plus d'information cliquez ci-dessous les liens :

- http://www.comores-infos.net/covid-19-nouvel-envoi-de-materiels-aux-comores-dont-des-lits-de-reanimation/
- https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/moroni-recoit-un-don-medical-de-la-coi-finance-par-l-afd-937210.html
- https://www.memento.fr/article_17-02-2021-la-coi-affrete-un-vol-special-en-direction-des-comores-et-des-seychelles-avec-du-materiel
- https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/la-commission-de-l-ocean-indien-offre-du-materiel-contre-la-covid-aux-comores-et-aux-seychelles-939145.html
- https://outremers360.com/rubrique/les-comores-viennent-de-recevoir-un-nouveau-don-de-materiel-finance-par-lafd
- http://ecoaustral.com/lutte-contre-la-covid-19-la-coi-affrete-un-vol-special-pour-les-comores-et-les-seychelles
- https://www.lejournaldesarchipels.com/2021/02/16/covid-lafd-au-secours-des-comores-et-des-seychelles/
- https://www.commissionoceanindien.org/covid-nouveaux-materiels-comores-seychelles/
- https://www.commissionoceanindien.org/cp-covid-comores-fev-21/
- https://www.facebook.com/1711590229083156/posts/2853959368179564/
- https://www.facebook.com/230245153669006/posts/4514416121918533/ (La gazette des Comores)
- https://www.commissionoceanindien.org/cp-covid-comores-fev-21/
- https://alwatwan.net/societe/la-coi-achemine-un-deuxi%C3%A8me-lot-de-mat%C3%A9riels-m%C3%A9dicaux.html (Alwatwan)
- https://www.facebook.com/134161849991702/posts/5171189612955542/

BBC shares the 'Senses of the Seychelles'



The Seychelles Tourism Board (STB) teamed up with BBC Travel for their third consecutive online campaign, this time themed as 'Senses of the Seychelles' to showcase the destination's treasures to audiences worldwide. During the year, BBC Travel audiences will be able to immerse in the beauty of the islands and its hidden gems waiting to be unearthed. The campaign looks to connect with travellers, presenting them with another side of Seychelles, beyond its beautiful sandy beaches. The latest campaign follows the previous 'Secrets of the Seychelles' campaign, allowing audiences to follow a series of 30 seconds postcard videos dubbed 'A love letter to the Seychelles', where they will see the islands through the eyes of several locals sharing their passionate testimonials.

Seychellois, including conservationist Said Harryba, renowned local artist George Camille and ceramicist Zara Albert shared their intimate connection to the islands, engaging with audiences longing to fulfil their travel desires. Additionally, the campaign seeks to educate the global population about what makes up the Seychelles Islands, including articles illustrating its culture, heritage, art, nature, marine life and conservation efforts.

Currently active, the campaign will run until December 31, 2021, on BBC Global News, which has 450 million total global distribution in over 200 countries and territories and will remain on the BBC website, which has 151 million unique browsers, as well as their social media pages. BBC global audiences are found within the destination's core markets, giving the paradise exposure to potential visitors. True to its warm creole hospitality, Seychelles welcomes travellers of all background to explore Seychelles off-the-beaten-path and discover the beauty of island living through the campaign at a time when many are longing for an escape.

Covid-19 à La Réunion : 101 personnes hospitalisées dont 48 en réanimation



Depuis plusieurs jours, la crainte d'une saturation des services de réanimation grandit. Lors du dernier point presse de l'ARS vendredi dernier, Martine Ladoucette annonçait un taux d'occupation des lits du service 82%, avec 48 patients Covid sur 85 en réanimation. Les données de Santé Publique France font part d'un taux d'admission à l'hôpital grandissant.

De plus en plus de patients hospitalisés ?

Les chiffres du samedi 20 février font état de 48 personnes toujours en réanimation, soit 47,52% des personnes hospitalisées. Ce sont 101 personnes atteintes par la Covid-19 qui sont hospitalisées à La Réunion, soit 53 patients de plus que lors du bilan de la veille.

Les capacités hospitalières ont pu être augmentées grâce à l'arrivée des renforts humains de la Réserve Sanitaire.

A Mayotte, 132 patients covid positifs sont hospitalisés, dont 23 réanimation, ce qui représente 17,42% des patients hospitalisés qui sont en réanimation.

Bilan hebdomadaire de la Covid-19 : 233 nouveaux cas et cinq décès



233 personnes sont testées positives à la Covid-19 en une semaine.

Le coronavirus a tué cinq personnes en une semaine, selon le bilan hebdomadaire publié sur la chaîne nationale. 233 nouveaux cas confirmés sont par contre répertoriés dans presque la moitié des 22 régions

La Covid-19 continue de faire des victimes. Cinq décès supplémentaires sont enregistrés du 13 au 19 février dans trois régions du pays. Analamanga en a enregistré deux, deux dans la Diana et un autre pour la Haute Matsiatra. Depuis l'apparition de cette maladie, 297 personnes ont ainsi succombé à la Covid-19 à Madagascar.

Concernant les nouvelles contaminations, 233 sur les 2 868 tests effectués sont revenus positifs. Ces personnes testées positives à la Covid-19 sont localisées dans dix régions du pays. C'est Analamanga qui a enregistré le plus grand nombre de cas confirmés avec 152 nouveaux cas positifs. Vakinankaratra en a répertorié neuf, 15 pour Atsinanana, deux pour Analanjirofo, six pour la Haute Matsiatra, dix pour Amoron'i Mania, cinq pour Boeny, sept pour Atsimo-Andrefana, huit pour Menabe et 19 pour Diana. Le cumul des cas confirmés se porte ainsi à 19 831 depuis l'apparition de cette maladie au pays. Madagascar comptabilise par contre 119 608 tests réalisés en dix mois.

Pour les patients qui ont vaincu cette maladie, ce bilan provisoire fait état de 381 guérisons en une semaine. Ils sont localisés dans treize régions dont 252 pour Analamanga, huit pour Vakinankaratra, un pour Itasy, 30 pour Atsinanana, trois pour Analanjirofo, 38 pour Haute Matsiatra, huit pour Amoron'i Mania, cinq pour Boeny, quatre pour Atsimo-Andrefana, 24 pour Menabe, six pour Diana si Ihorombe et Sava ont chacune signalé un malade guéri. Au total, le cumul enregistré se porte à 19 296. Cependant, 238 malades sont toujours sous traitement. Parmi ceux-ci, 28 ont développé la forme grave de la Covid-19, dont 22 dans l'Analamanga, deux dans l'Analanjirofo et quatre dans la Haute Matsiatra

Narindra Rakotobe

Covid-19: La circulation du virus à Anjouan est quasi stable

19/02/2021  Nabil Jaffar



©: HZK-LGDC

Depuis quelques semaines, la situation à Anjouan s'améliore. Aujourd'hui, l'hôpital de Bambao Mtsanga n'enregistre qu'un seul malade à la Covid-19. Le Dr Faouzouz Aboubacar, épidémiologiste appelle la population à renforcer les mesures barrières.

L'implication communautaire commence à apporter ses fruits à Anjouan. Pousser l'ennemi derrière la frontière demande une forte vigilance et la conscientisation de toute la population. Et c'est ce qui se fait actuellement. « L'engagement citoyen à tous les niveaux et dans toutes les régions a renversé la tendance qui ramène la courbe vers le bas», déclare le directeur régional de la santé, Dr Mohamed Salim Hafi.

La partie n'est pas encore gagnée, selon plusieurs médecins de la place. La population est appelée à redoubler d'efforts pour éviter la possibilité d'une troisième vague. « Le combat n'est pas fini. Il pourrait être loin d'être gagné si on relâche les mesures barrières et les modes opératoires appropriées pour couper nette la chaine de contamination », poursuit-il. Pour rappel, l'ile d'Anjouan a enregistré 668 cas du 19 mai 2020 au 18 février, dont 13 décès à Bambao Mtsanga.

De son côté, le docteur Faouzouz Aboubacar insiste sur le respect des mesures barrières pour barrer la route à la maladie. « Les mesures barrières doivent se multiplier pour essayer de faire fuir cette maladie », avance-t-il, avant d'ajouter que « comme vous savez, ici à Anjouan nous avons juste un centre d'hospitalisation qui est l'hôpital de Bambao Mtsanga. Alors chacun doit prendre ses responsabilités car le virus circule. Faire barrage à ce virus est le combat de tous ». Ces derniers temps, on aurait appris encore que la prise en charge à Bambao Mtsanga ne fait pas défaut. Les encouragements et les soutiens de toute nature des uns et des autres contribuent à la maitrise de la pandémie au niveau de l'ile.

Nabil Jaffar

NOUVEL ACCORD POST-COTONOU

VERS UN PARTENARIAT INTERNATIONAL ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ACP

DEPUIS L'EXPIRATION DE LA CONVENTION DE LOMÉ, L'ACCORD DE COTONOU A PERMIS À L'UNION EUROPÉENNE D'ACCOMPAGNER LES ÉTATS ACP DANS LEUR DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE. UN NOUVEL ACCORD ENTRERA BIENTÔT EN VIGUEUR.

Eve RIDÉLE



MANISHA DOOKHONY (MANAGING PARTNER DE RWENZORI CONSULTING)



GEORGES PINTO REBELO CHIKOTI (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OEACP)



VINCENT DEGERT (AMBASSADEUR DE L'UE AUPRÈS DE MAURICE ET DES SEYCHELLES)

LES négociateurs en chef de l'Union européenne et de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) sont parvenus à un accord politique sur le texte d'un nouvel accord de partenariat qui succédera à l'accord de Cotonou. Le futur accord se veut ambitieux et complet tant dans son contenu que dans sa portée.

Ce texte doit maintenant être soumis pour approbation selon les procédures internes des pays ACP et de l'Union européenne (UE) afin de procéder aux vérifications légales et techniques avant que les négociateurs ne puissent formellement apposer leurs paraphes. Suivront, dans la foulée, les procédures de signature, puis d'application provisoire et, finalement, de ratification. Pour laisser le temps nécessaire à l'accomplissement de ces procédures, l'application de l'accord de Cotonou a été prolongé jusqu'au 30 novembre 2021 ou à la date d'entrée en vigueur du nouvel accord si elle intervient plus tôt.

Ce nouvel accord, comme le souligne Vincent Degert, ambassadeur de l'Union européenne auprès de Maurice et des Seychelles, prévoit un 'socle commun' basé sur des valeurs clés, les principes communs et des priorités globales, en particulier la lutte contre le changement climatique, et trois partenariats régionaux adaptés aux spécificités de chaque région (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Il est prévu que le socle commun et les trois partenariats régionaux forment un unique instrument juridiquement contraignant. S'agissant de l'Afrique, la volonté commune est de renforcer la dimension continent à continent.

«Dans cette phase post-Covid-19, et face aux conséquences de cette crise, elles incluent la croissance économique et la création d'emplois, le développement du capital humain et social, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, y compris l'amélioration de la gouvernance des océans ou encore l'essor du digital. Mais l'accord aborde aussi des préoccupations partagées en matière de paix et de sécurité, de démocratie et de bonne gouvernance, de droits humains ou encore de migration. La vulnérabilité particulière et les spécificités des petits États insulaires en développement (PEID) sont également prises en compte», fait ressortir Vincent Degert.

De son côté, Manisha Dookhony, Managing Partner de Rwenzori Consulting, rappelle que celui de Cotonou fait suite à l'accord de Lomé. Les deux accords comprenaient des taux et des quotas préférentiels pour le sucre au sein du Protocole sucre. Celui-ci a été remis en question suite à une affaire logée par plusieurs pays, dont le Brésil, l'Australie et la Thaïlande, à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) contre les subsides qu'accordait l'UE. Suite à quoi, l'UE a été contrainte de démanteler les préférences sur le sucre.

Le nouvel accord post-Cotonou devrait marquer une évolution encore plus poussée des relations entre l'UE et les États ACP. À ce titre, il n'y aura plus d'instrument financier de développement dédié (le Fonds européen de développement), ce qui démontre une maturation de la relation, plusieurs pays dont Maurice et les Seychelles étant d'ailleurs devenus dans l'intervalle des pays à haut revenu, ce qui démontre la réussite des réformes menées, soutenues par une bonne utilisation des fonds d'aide au développement. Pour autant, comme le rappelle Vincent Degert, l'engagement de l'UE se poursuit pour les plus fragiles avec des programmes d'aide, mais aussi pour tous par une palette d'outils qui vont des accords commerciaux et d'investissement ou de pêche au financement d'infrastructures stratégiques ou d'intérêt global en matière de changement climatique ou d'économie bleue.

Les négociateurs à tous les niveaux ont passé deux ans à créer un accord qui répond aux



ACTU

N°1478 - du 17 au 23 février 2021



besoins globaux ainsi qu'aux besoins particuliers des régions. Il s'agit d'un processus inclusif qui a été dirigé par des représentants des 79 États membres et coordonné par le Secrétariat de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) en tenant compte de la situation existante dans leurs États et régions pour garantir un accord uniquement aux besoins actuels et futurs de tous les États membres, dont les deux tiers se trouvent sur le continent africain.

Jusqu'ici, rappelle le secrétaire général de l'OEACP, Georges Pinto Rebelo Chikoti, Maurice a bénéficié de sa participation à un certain nombre de projets et programmes financés par le Fonds européen de développement. Actuellement, Maurice participe à une vingtaine de programmes intra-ACP dans des domaines aussi variés que la culture, l'éducation, la réduction des risques de catastrophes naturelles, la gouvernance vétérinaire, les transports, le commerce, la science et la technologie, et la recherche et l'innovation ainsi que des programmes liés à la biodiversité et au changement climatique.

«Maurice a été et continue d'être un membre estimé de la famille de l'OEACP. Le pays a participé activement aux négociations pour l'accord post-Cotonou, en tant que suppléant pour la région de l'Afrique de l'Est pour l'ensemble du Groupe central de négociation et en tant que vice-président pour le Pilier 1 de l'équipe de négociation technique sur le commerce, l'investissement, l'industrialisation et les services. Hayanandsyal Dillum était l'ambassadeur de Maurice au début des négociations et il a été une voix infatigable dans les négociations. Son mandat est arrivé à son terme et nous avons un autre dirigeant fort, Subawan Gunessee, qui était auparavant membre du Comité des Ambassadeurs de l'OEACP, au cours de laquelle il a présidé le groupe de travail des ambassadeurs d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) de l'époque sur la perspective de l'avenir du Groupe ACP après 2020», souligne Georges Pinto Rebelo Chikoti.

LES SIX AXES DU NOUVEL ACCORD

Il faut savoir que l'accord post-Cotonou est axé sur six éléments. D'abord, il est question de la croissance et du développement inclusif et durable. Autre axe important : la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, avec un accent sur l'amélioration de la gestion des terres, le maintien et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, l'amélioration de la gouvernance des océans. Pendant longtemps, les accords ACP-UE étaient focalisés sur l'aspect commercial. En mettant l'accent sur l'amélioration du capital humain et des compétences, le climat d'investissement, la propriété intellectuelle, l'économie bleue et les industries extractives et de transformation, l'UE vise le développement soutenable de ces 79 pays et surtout la création d'emplois.

Ce nouvel accord devrait aussi permettre de mieux lutter contre la migration illégale comme nous avons vu ces dernières années dans la Méditerranée, où des migrants en quête d'espoir n'hésitent pas à faire le trajet au péril de leur vie pour arriver en Europe. *«Ainsi, un des autres axes de cet accord concerne la migration et la mobilité. C'est bien aussi que l'accord fasse provision pour la création d'opportunités et la lutte contre les inégalités et la cohésion sociale. Il comporte un volet important sur le développement humain et social, les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance, en particulier l'égalité entre les hommes et les femmes, l'état de droit, la justice et la gouvernance financière ainsi que la paix et la sécurité, qui constituent le socle pour garantir le développement fructueux»*, fait ressortir Manisha Dookhony.

Ainsi, chaque région dispose désormais d'un protocole régional. Ces protocoles, qui sont basés sur les principes de complémentarité et de subsidiarité, mettent l'accent sur les problèmes régionaux uniques pour les régions particulières, dont certains sont partagés entre plusieurs régions.

Par ailleurs, au sein de l'UE, il y a eu une réorganisation et évolution majeure. Ainsi, on ne parle plus de coopération au développement, mais bien de partenariat international. Ce faisant, l'UE marque un changement d'approche. L'approche est focalisée sur le commerce et la coopération aux marchés, mais ne correspond plus aux besoins des pays qui sont pour beaucoup très avancés dans leur développement économique. Alors qu'il y a 50 ans, les ACP étaient pour la plupart des pays à faible revenu. En 2020, bon nombre d'entre eux avaient atteint le seuil de pays à revenu moyen ou élevé. Avec ce fort accent sur l'investissement et le soutien à l'investissement, l'UE emboîte le pas à des institutions qui œuvrent déjà pour l'investissement comme l'International Finance Corporation ou la Banque africaine de développement. En fait, selon les théories du changement, un focus sur l'investissement est plus à même à apporter le progrès économique. Ainsi l'investissement marquera encore plus cette relation ACP-UE.

Financial aid for businesses harmed by COVID-19 to be re-oriented to tourism industry only



The businesses directly related to tourism fall under an affirmative list and those not on the list will no longer receive the assistance. (File photo: Joe Laurence, Seychelles News Agency)

A scheme set up in Seychelles to help businesses affected by the **COVID-19** pandemic will now cater only for businesses directly connected to tourism for the months of February and March, said a top official.

The **Financial Assistance for Job Retention** (FA4JR) scheme was set up in March last year to guarantee salary payments for employees and self-employed individuals during the economic downfall caused by the **COVID-19** pandemic. It was revised in July to apply only to Seychellois employees and self-employed individuals.

The Secretary of State for finance, Patrick Payet, told a press conference on Thursday, that those businesses directly related to tourism fall under an affirmative list and those not on the list will no longer receive the assistance. "However, those that are still on it and have employees will receive 50 percent assistance. But we are telling businesses to advise the ministry if any of their employees have resigned so the payment could be revised. Self-employed individuals will get a fixed payment of SCR5,804," said Payet.

Businesses falling under the new affirmative list are self catering establishments, hotels, restaurants, administrative and support services such as airlines, yacht charters, Destination Management Companies, tour guides, travel agents, musicians and artists, entertainment and recreation and transportation. **Suite de l'article**

NMH: les pertes atteignent Rs 1, 4 milliard, en comparaison à des profits de Rs 388 millions en 2019



Sur l'ensemble des six premiers mois de l'année financière en cours, il est révélé que le chiffre d'affaires de NMH est en forte baisse et s'établit à Rs 589 millions (2019 : Rs 5, 3 milliards).

Les résultats financiers de la New Mauritius Hotels (NMH) Ltd pour la période financière 2019-2020 et le 1er semestre de l'année financière 2020/2021, publiés en début de semaine établissent que la est fortement impactée par la crise sanitaire. Sur l'ensemble des six premiers mois de l'année financière en cours, il est révélé que le chiffre d'affaires de NMH est en forte baisse et s'établit à Rs 589 millions (2019 : Rs 5, 3 milliards). Les pertes atteignent Rs 1, 4 milliards, en comparaison à des profits de Rs 388 millions en 2019.

Au terme de l'exercice 2020 (octobre 2019- juin 2020) et du 1er semestre de l'année financière 2021, la NMH enregistre de lourdes pertes et affiche un chiffre d'affaires historiquement bas. C'est ce qui ressort des résultats financiers de la NMH pour la période financière 2019-2020 et le 1er semestre de l'année financière 2020/2021, publiés en début de semaine. Il est souligné que la performance de NMH au titre de la période financière de 2020 est fortement impactée par l'arrêt total des activités touristiques, lié aux restrictions de voyage et à la fermeture des frontières, mises en place en mars 2020.

"La performance du Groupe reflète l'impact sévère de la crise sanitaire mondiale sur ses opérations à Maurice et au Maroc", souligne un communiqué de presse. En revanche, il est soutenu que le Groupe garde espoir d'une reprise du tourisme au cours de la seconde moitié de l'année calendaire 2021, au regard du début de la campagne de vaccination sur ses principaux marchés et à Maurice.

S'agissant de la situation financière, il est soutenu qu'au 3e trimestre de l'exercice financier 2020 (avril – juin 2020), le Groupe a réalisé un revenu marginal, alors que d'importants coûts non-évitables sont encourus. *"De ce fait, l'EBITDA normalisé est en deçà des attentes, soit Rs 762 millions et le Groupe affiche des pertes après-impôts de Rs 686 millions. Ces résultats contrastent fortement avec ceux du 1er semestre 2020, au cours duquel des*

résultats comparables aux années précédentes ont été réalisés notamment : chiffre d'affaires de Rs 5, 6 milliards (comparativement à Rs 5, 5 milliards en 2019) et profits de Rs 595 millions (par rapport à Rs 633 millions en 2019)", peut-on lire dans le communiqué de presse. **Suite de l'article**